

201532

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	10
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 juin 2015 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

27 mai 2015

**Date d'affichage :**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Objet**

Remplacement au clae

M. STRADERE Michèle

**Étaient présents :**

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, NOE Liliane, VEYRIES Nadine  
Mrs BRUNA Roger, MAURETTE Bernard, DELORT Thierry, SALES  
André, SIBRA Gérard.

Absent excusé : Monsieur VALLE Anthony.

**Secrétaire de séance :**

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que l'agent travaillant au clae pour l'accompagnement des enfants dans le bus part à la retraite au 01 Septembre 2015.

Une nouvelle mise à disposition devra être signée pour la rentrée scolaire afin que le remboursement par la C.C.H.C. puisse s'effectuer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,  
- autorise Madame le Maire à signer la mise à disposition à compter de la rentrée scolaire 2015/2016 avec la C.C.H.C.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens  
le 4 juin 2015  
Publié ou notifié le

Fait à Barbazan, le 3 juin 2015  
Le Maire

